

**FORMATION
CONTINUE**

GRAND PUBLIC

2026 - 2027





SE FORMER EN CONTINU

La formation continue «Grand public» est destinée aux personnes qui souhaitent poursuivre leur développement professionnel en approfondissant leur champ de compétences, ou acquérir de nouvelles connaissances d'un secteur situé en dehors de leur domaine d'expertise.

En plus de mettre à jour leurs savoirs, savoir-faire et sources d'information, les participant-e-s sont invité-e-s à échanger idées et expériences, ainsi qu'à développer un réseau de contacts. Afin de concilier formation et travail, les cours offerts par la Haute école de gestion Arc (HEG Arc) sont planifiés de manière à être suivis parallèlement à un emploi.

Se voulant orientés vers la pratique, les cours sont assurés par des intervenant-e-s qui sont toutes et tous des professionnel-le-s de leur domaine.



SOMMAIRE



SYSTÈMES D'INFORMATION ET TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Informatique durable : point de situation, actions possibles et opportunités.....	6
Intelligence Artificielle : opportunités et menaces pour les entreprises.....	8



COMPTABILITÉ ET FINANCES

Généraliste en comptabilité et finance.....	10
Généraliste en marchés financiers.....	12



MARKETING ET COMMUNICATION

Généraliste en marketing et communication I - Les bases.....	14
Généraliste en marketing et communication II - Learning by doing.....	16
Généraliste en médias sociaux.....	18
Généraliste en serious games.....	20
Le neuromarketing : devenir un maître de l'influence.....	22
Vendre à l'ère de l'IA et des neurosciences.....	24



RH ET ASSURANCES SOCIALES

Curateurs privés.....	26
Généraliste en assurances sociales.....	28
Généraliste en droit du travail.....	30
Généraliste en ressources humaines.....	32
Généraliste en santé au travail.....	34



LOGISTIQUE, ACHATS ET VENTES

Spécialiste en Achats et Spécialiste en Logistique/Achats.....	36
--	----



ÉCONOMIE

Spécialiste en gestion d'associations.....	38
--	----



SOFT SKILLS

Huit soft skills clés pour le 21e siècle.....	40
Leadership d'impact - I.....	42
Leadership d'impact - II : Leadership agile.....	44
La VOIX, instrument de communication.....	46

Conditions générales.....	48
---------------------------	----

L'inscription s'effectue en ligne depuis les pages des formations sur www.he-arc.ch/gestion/grand-public

Consultez nos autres offres de formation continue : formations postgrades (CAS, DAS, MAS, EMBA), programmes de préparation aux examens fédéraux et Masterclass / ateliers.

www.heg-arc.ch



INFORMATIQUE DURABLE

POINT DE SITUATION, ACTIONS POSSIBLES ET OPPORTUNITÉS

Proposée en collaboration avec MIKUJY, société qui accompagne les entreprises à réduire l'empreinte environnementale de leur système d'information, la formation permet d'atteindre les objectifs suivants :

- Comprendre l'impact environnemental des TIC, de l'IA et des choix informatiques
- Connaître les bonnes pratiques à appliquer
- Savoir identifier et exploiter les opportunités de digitalisation (IT for Green)
- Savoir déployer et utiliser l'IA de façon responsable
- Identifier des innovations concrètes conciliant écologie et économie

Le cours s'adresse à toute personne s'intéressant au numérique responsable et aux liens possibles entre informatique et durabilité, aux managers sensibles à cette problématique et désirant l'intégrer au sein de leur entreprise, ainsi qu'aux informaticien-ne-s voulant comprendre les conséquences de leurs choix technologiques.

Le déroulement

24 leçons réparties en 6 soirées de 4 périodes, les mercredis d'octobre à décembre 2026, de 18h00 à 21h15.

La formation se déroule dans les locaux de la HEG Arc à Neuchâtel et est limitée à 20 participant-e-s.

Coût CHF 740.-

Délai d'inscription

1er octobre 2026

Contenu

Environnement et durabilité

- Contexte environnemental (climat, ressources, énergie, eau douce, limites planétaires, ...)
- Durabilité, objectifs et projections

Impact environnemental du numérique

- PC, smartphone, tablettes, imprimantes, appareils connectés
- Infrastructure, Cloud, Data centers
- Intelligence artificielle (IA)
- Besoins en énergie et impacts
- Bonnes pratiques Green IT (achats responsables, durée de vie du matériel, ...)
- Opportunités d'économies
- Analyse du cycle de vie (ACV)
- Calcul de l'empreinte numérique
- Législation, normes et labels (obligations à venir, CSRD, Label NR, ...)

Eco-conception logicielle

- Bonnes pratiques du développement web/logiciel (éco-conception web)
- Bonnes pratiques d'intégration de l'IA (IA frugale, LLM/SLM, ...)
- Sobriété, ACV d'un logiciel, choix technologiques, logiciel libre et open source

Impact positif de la digitalisation et de l'IA (IT for Green)

- Domaines d'applications et mise en œuvre (transports, énergie, bâtiment, services, ...)
- Gestion intelligente des ressources (smart city, smart grid, smart building)
- IT for Green et Green IS (état de l'art, méthodes et modèles incontournables)
- Digitalisation des processus (Green BPM)

Stratégie de développement durable des SI

- Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), critères ESG et management environnemental
- Stratégie numérique responsable
- Planification, démarche et pérennisation

Intervenant-e-s Les différents thèmes sont enseignés par des professionnel-le-s reconnu-e-s du domaine de l'informatique de gestion et du numérique responsable, notamment **Ivan Mariblanca Flinch**, expert Green IT et fondateur de MIKUJY, **Damien Rosat**, chef de projets logiciel senior et **Steve Berberat**, enseignant en informatique de gestion et chercheur en IT for Green et informatique écoresponsable.

Direction La direction de la formation est assurée par **Steve Berberat**, Professeur HES assistant à la HEG Arc.

Examen

Un examen final permet aux participant-e-s de démontrer leurs capacités en contextualisant les approches et démarches apprises durant le cours. En cas de réussite, le ou la participant-e obtient un certificat de la Haute école de gestion Arc.



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

OPPORTUNITÉS ET MENACES POUR LES ENTREPRISES

Proposée en collaboration avec le Centre de compétences en science des données de la Confédération (DSCC), la formation a pour objectifs de:

- Comprendre les fondements de l'intelligence artificielle (du machine learning au deep learning)
- Pouvoir s'appuyer sur des exemples pratiques de projets IA mis en œuvre en entreprise
- Savoir identifier les opportunités et les menaces de l'IA
- Identifier les enjeux juridiques relatifs à la mise en œuvre d'IA
- Pratiquer des interactions avec des IA génératives
- Savoir identifier les impacts potentiels de l'IA sur les différentes fonctions au sein des entreprises et le monde académique

La formation s'adresse à toute personne intéressée par le sujet, mais plus particulièrement aux managers à la recherche de technologies pour dynamiser leurs modèles d'affaires; aux juristes désirant comprendre ce qu'est l'IA et en particulier ses aspects juridiques et aux informaticien-ne-s désirant appréhender les fondements du machine learning, du deep learning et des IA génératives.

Le déroulement

24 leçons réparties en 6 soirées de 4 périodes, les mercredis de mai à juin 2027, de 18h15 à 21h15.

La formation se déroule dans les locaux de la HEG Arc à Neuchâtel et est limitée à 30 participant-e-s.

Coût CHF 690.-

Délai d'inscription
13 avril 2027

Contenu

Soirée 1 Technologies émergentes, cas, menaces et opportunités

- Veille de technologies émergentes
- Histoire de l'IA
- Cas concrets d'applications de l'IA en entreprise

Soirée 2 Atelier de mise en pratique

- Démonstrations d'IA générative
- Mise en pratique des concepts d'IA génératives (y compris prompting) par les participant-e-s

Soirée 3 Intelligence artificielle (IA), concepts, opportunités et menaces

- Machine Learning, concepts, opportunités, menaces et applications pratiques
- Deep Learning, concepts, opportunités, menaces et applications pratiques
- Large Language Model, concepts

Soirée 4 Les IA et le futur du travail

- Impacts des IA sur les différentes fonctions des entreprises et le monde académique

Soirée 5 La mise en œuvre d'IA comme un projet et aspects juridiques

- Etapes d'un projet d'IA
- Evaluation de l'impact des IA en entreprise
- Conseils pour rédiger des chartes d'utilisation d'IA en entreprise
- Aspects juridiques et éthiques de l'IA

Soirée 6 Présentation de cas pratiques de mise en œuvre d'IA

- L'IA pour la reconnaissance faciale et vocale des archives de la RTS
- L'IA pour assister les apprenant-e-s en situation de handicap visuel
- L'IA dans les services publics

Les technologies d'intelligence artificielle évoluant rapidement, le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptations.

Intervenant-e-s Les différents thèmes sont enseignés par des professionnel-le-s reconnu-e-s du domaine de l'informatique et en particulier de l'IA et de la science des données.

Direction La direction de la formation est assurée par:

Cédric Baudet, Dr en Sciences de gestion, professeur ordinaire à la HEG Arc;

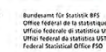
Bertrand Loison, Dr en Sciences de gestion, professeur honoraire à la HEG Arc, vice-directeur à l'OFS et Responsable du Artificial Intelligence Competence Network de la Confédération.

Examen

Un examen est organisé le mercredi 16 juin 2027 et permet aux participant-e-s de démontrer leurs capacités en contextualisant les approches et démarches apprises durant le cours.

En cas de réussite, le ou la participant-e obtient un certificat de la Haute école de gestion Arc.

En collaboration avec





GÉNÉRALISTE EN COMPTABILITÉ ET FINANCE

Cette formation permet d'obtenir ou d'approfondir une vision globale des activités financières de l'entreprise, ainsi que de sa gestion financière et comptable.

Au travers d'illustrations et de cas pratiques, le cadre légal et les principes appliqués et applicables en Suisse et plus particulièrement aux PME (petites et moyennes entreprises) seront abordés.

Le cursus s'adresse aux collaborateurs et collaboratrices des départements comptables et financiers des PME, aux personnes souhaitant se remettre à jour avant de postuler pour une activité en comptabilité, aux entrepreneur-e-s et indépendant-e-s, ainsi qu'aux cadres étant appelé-e-s à assumer des responsabilités financières au sein d'entreprises, d'organisations ou de collectivités publiques.

Des connaissances préalables portant sur les bases de la comptabilité sont requises pour suivre cette formation.

Le déroulement
48 leçons réparties en 12 soirées de 4 périodes, les jeudis d'octobre 2026 à février 2027, de 18h00 à 21h15.

La formation se déroule dans les locaux de la HEG Arc à Neuchâtel et est limitée à 24 participant-e-s

Coût CHF 950.-

Délai d'inscription
1er octobre 2026

Contenu

Module comptabilité (24 leçons)

- Comptabilité financière
- Comptabilité analytique
- Système de contrôle interne

Module finance (24 leçons)

- Financement d'entreprise
- Salaires et charges sociales
- Fiscalité
- TVA

Intervenant-e-s Les différents thèmes sont enseignés par plusieurs intervenant-e-s spécialistes des domaines concernés, toutes et tous professionnel-le-s des milieux de la comptabilité et des finances.

Direction La direction de la formation est assurée par **Géraud Krähenbühl**, Docteur en économie et Maître d'enseignement à la HEG Arc.

Au bénéfice d'une formation en finance et économie, il exerce la fonction de responsable financier pour des entités privées et publiques, tout en enseignant dans les hautes écoles depuis une dizaine d'années.

Examen

Un examen écrit final permet aux participant-e-s de démontrer leurs capacités et d'appliquer les notions apprises durant le cours.

En cas de réussite, le ou la participant-e obtient un certificat de la Haute école de gestion Arc.



GÉNÉRALISTE EN MARCHÉS FINANCIERS

L'objectif de cette formation est de présenter de manière immersive le fonctionnement actuel des marchés et des produits financiers afin d'apporter une connaissance de base des modalités opérationnelles d'investissement et d'intervention sur les marchés boursiers. L'accès en individuel à une plateforme de trading permettant de suivre en temps réel l'évolution des marchés, structure la formation autour d'exemples et de cas pratiques avec mise en situation.

Ouverte à tout public désirant mieux maîtriser le fonctionnement des marchés financiers et voulant acquérir des compétences décisionnelles en matière de gestion de placements, la formation s'adresse également aux praticien-ne-s débutant dans les marchés financiers, ainsi qu'à des professionnel-le-s en transition de carrière, souhaitant se réorienter vers la finance de marché. Aucune connaissance préalable en finance n'est requise.

Le déroulement
52 leçons réparties en 13 soirées de 4 périodes, les jeudis d'octobre 2026 à mars 2027, de 18h00 à 21h15.

La formation se déroule dans les locaux de la HEG Arc à Neuchâtel et est limitée à 15 participant-e-s.

Coût CHF 990.-

Délai d'inscription
1er octobre 2026

Contenu

1) La finance et le système financier

- La finance, le système financier et le rôle des marchés dans l'économie
- Agents économiques et intermédiaires financiers: rôles et fonctionnement
- Aspects macroéconomiques, politiques monétaires des banques centrales, financement de la dette

2) Les marchés financiers

- Les principaux marchés financiers
- Les comportements des intervenant-e-s sur les marchés
- L'efficacité des marchés, les anticipations rationnelles et la finance comportementale

3) Les produits financiers (I)

- Les taux d'intérêt et les instruments monétaires
- Le marché des changes
- Les obligations
- Les actions

4) Les produits financiers (II)

- Les indices boursiers
- Les fonds de placement et les ETF
- Les produits dérivés (futures, options, warrants) et les produits structurés
- Les matières premières et les métaux précieux
- Fintech, blockchain, et les actifs numériques (crypto-assets)

5) Les cotations et les ordres de bourse

- Le carnet d'ordres et la formation des cours
- Passation et exécution des divers types d'ordres

6) L'analyse fondamentale et l'analyse technique

- Éléments d'analyse fondamentale et de sélection des titres
- Introduction à l'analyse technique et aux stratégies de trading

Intervenants

Calin Ionescu, Maître d'enseignement en économie et marchés financiers, HEG Arc

Emmanuel Tonoli, Ancien banquier privé, Fondateur et Directeur chez Pré Carré Patrimoine

Vincent Hegetschweiler, Expert-comptable et expert fiscal diplômé, Associé chez Vigilis SA

**sous réserve de modifications*

Direction La direction de la formation est assurée par **Calin Ionescu**, Maître d'enseignement en économie et marchés financiers à la HEG Arc

Examen

Un examen écrit final permet aux participant-e-s de démontrer leurs capacités et d'appliquer les notions apprises durant le cours.

En cas de réussite, le ou la participant-e obtient un certificat de la Haute école de gestion Arc.



GÉNÉRALISTE EN MARKETING ET COMMUNICATION I

- LES BASES

Proposée par la Haute école de gestion Arc en collaboration avec Marketing Neuchâtel, cette formation permet d'obtenir ou d'approfondir une vision globale des activités relatives au marketing et à la communication de l'entreprise.

Le cursus s'adresse aux collaborateurs et collaboratrices des départements marketing des PME, aux entrepreneur-e-s et indépendant-e-s, ainsi qu'aux personnes souhaitant postuler pour une activité en marketing.

Le déroulement

48 leçons réparties en 12 soirées de 4 périodes, les mercredis d'octobre 2026 à février 2027, de 18h00 à 21h15.

La formation se déroule dans les locaux de la HEG Arc à Neuchâtel et est limitée à 24 participant-e-s.

Coût CHF 950.-

Délai d'inscription

1er octobre 2026

Contenu

- Introduction au marketing et à la communication
- Stratégie et plan marketing
- Politique de produit et de marque
- Politique de prix
- Politique de distribution
- Communication & publicité
- Travail de presse
- Marketing événementiel
- Marketing urbain
- Marketing expérientiel

Intervenant-e-s Les différents thèmes sont enseignés par une douzaine d'intervenant-e-s internes et externes à la HEG Arc, tous expérimenté-e-s dans le domaine du marketing.

Direction La direction de la formation est assurée par **Maria Bashutkina**.

Titulaire d'un Master en économie et gestion, elle est au bénéfice d'une quinzaine d'années d'expérience sur différents projets internationaux en marketing, notamment en marketing stratégique, marketing expérientiel, marketing du luxe et construction des marques fortes. Elle intervient régulièrement lors de conférences internationales et elle enseigne le marketing expérientiel en France, en Italie et en Allemagne.

Examen

Un examen écrit final permet aux participant-e-s de démontrer leurs capacités et d'appliquer les notions apprises durant le cours.

En cas de réussite, le ou la participant-e obtient un certificat de la Haute école de gestion Arc.

En collaboration avec





GÉNÉRALISTE EN MARKETING ET COMMUNICATION II

- LEARNING BY DOING

Soucieuse de proposer une formation adaptée aux besoins du marché suisse, la Haute école de gestion Arc, en collaboration avec Marketing Neuchâtel, a mis en place un certificat professionnalisant en communication et marketing.

Cette offre de formation est basée sur le principe du «learning by doing». Ce concept unique consiste à proposer des bases conceptuelles aux participant-e-s en 1h15 maximum et à les plonger dans un cas pratique pendant 2h, tout en les faisant bénéficier d'un suivi personnalisé par le biais de professionnel-le-s et enseignant-e-s reconnu-e-s dans leur profession.

Ce programme s'adresse aux collaborateurs et collaboratrices des départements marketing, communication et ressources humaines des PME; aux employé-e-s et cadres des collectivités publiques; aux salarié-e-s d'organisations à but non lucratif; aux chef-fe-s d'entreprise.

Le déroulement

44 leçons réparties en 11 soirées de 4 périodes, les mercredis de mars à juin 2027, de 18h00 à 21h15.

La formation se déroule dans les locaux de la HEG Arc à Neuchâtel et est limitée à 24 participant-e-s.

Coût CHF 950.-

Délai d'inscription
12 février 2027

Contenu

Module Marketing

- Marketing de soi
- Expérience client : Au delà de l'effet Waouh!
- Neurocommunication & vente
- Devenez maître de l'expérience : Créez des campagnes qui marquent!

Module Communication & commerce

- Techniques de négociation
- Convaincre un public

Module Communication digitale & réseaux sociaux

- Community management ou comment gérer les réseaux sociaux
- Gérer une campagne de Communication 360 degrés
- Comprendre les tribus : décryptez les codes et rituels des communautés de consommation

Module Publicité

- Stratégie publicitaire
- Monte ton dossier de sponsoring en 2 heures !

Programme sous réserve de modifications

Intervenant-e-s

Maria Bashutkina, Chargée de cours, HEG Arc

Rafaël Binggeli, CEO Sponsorize

Valentine Delacrausaz, Responsable Marketing Suisse romande, Medbase

Richard Delaye-Habermacher, CEO IMSG Genève

Sandro Faivre, Formateur et coach en stratégie marketing et vente

Stéphane Fellay, Fondateur-directeur, Experientiel Sàrl

Julien Intartaglia, Dr. Professeur HES, HEG Arc

Michael Kamm, Directeur, Agence TRIO

Valérie Pecalvel, CEO & Founder Agence Franz et René AG

Eric Plancherel, Enseignant-Journaliste, Etat de Fribourg

Sous réserve de modifications

Direction La direction de la formation est assurée par **Julien Intartaglia**, Dr. ès Sciences de l'Information et de la Communication et doyen de l'Institut de la Communication et du marketing expérientiel à la HEG Arc. Spécialiste de l'étude des mécanismes d'influence de la publicité sur les attitudes et les comportements de l'acheteur, il bénéficie d'une large expérience dans diverses agences de publicité. Adeptes des neurosciences et des sciences cognitives, il a publié des ouvrages de référence et intervient régulièrement dans les médias en Suisse et à l'international.

Examen

Des évaluations des travaux pratiques issus du concept «Learning by doing» sont réalisées régulièrement durant le cours.

Elles permettent aux participant-e-s de démontrer leurs capacités et d'appliquer les notions apprises durant le cours.

En cas de réussite (la moyenne de toutes les évaluations doit être suffisante), le ou la participant-e obtient un certificat de la Haute école de gestion Arc.

En collaboration avec





GÉNÉRALISTE EN MÉDIAS SOCIAUX

Les médias sociaux font partie du paysage communicationnel des organisations. Celles-ci ont bien compris l'intérêt de créer et gérer leurs contenus, leur image et leurs relations sur les médias sociaux. Les compétences en lien avec la communication web (rédiger des pages web et des billets de blog, générer du trafic sur son site via les réseaux sociaux) sont désormais attendues par les employeurs. Cette formation a pour objectif de développer les compétences pratiques et théoriques de premier niveau des participant-e-s en lien avec les médias sociaux, et de les faire valoir sur le marché de l'emploi.

Ce programme s'adresse aux collaborateurs et collaboratrices des départements marketing, communication et ressources humaines des PME; aux employé-e-s et cadres des collectivités publiques; aux salarié-e-s d'organisations à but non lucratif; aux indépendant-e-s; aux chef-fe-s d'entreprise. Le cours est ouvert aux personnes ayant peu de connaissances en lien avec les médias sociaux.

Le déroulement

48 leçons réparties en 12 soirées de 4 périodes, les mardis d'octobre 2026 à février 2027, de 18h00 à 21h15.

La formation se déroule dans les locaux de la HEG Arc à Neuchâtel et est limitée à 24 participant-e-s.

Coût CHF 950.-

Délai d'inscription

1er octobre 2026

Contenu

Introduction aux médias sociaux

Ateliers réseaux sociaux

- Facebook (profil personnel et page d'entreprise)
- Instagram
- TikTok
- LinkedIn (profil personnel et page d'entreprise)

Stratégie de contenus

- Ecrire pour le web (blog)
- Images et médias sociaux
- Vidéos et médias sociaux
- Création de visuels

Monitoring & Analytics

Intervenant-e-s Les différents thèmes sont enseignés par des intervenant-e-s internes et externes à la HEG Arc, toutes et tous expérimenté-e-s et professionnel-le-s des médias sociaux.

Direction La direction de la formation est assurée par **Michael Perret**, responsable médias sociaux de la Haute Ecole Arc et Professeur HES associé en communication, médias sociaux et jeux à la HEG Arc.

Evaluation

L'évaluation finale consiste en des exercices pratiques notés (remis sous forme de portfolio).

Elle permet aux participant-e-s de démontrer leurs capacités et d'appliquer les notions apprises durant le cours.

En cas de réussite, le ou la participant-e obtient un certificat de la Haute école de gestion Arc.



GÉNÉRALISTE EN SERIOUS GAMES

Vous désirez transmettre un savoir? Promouvoir un produit? Faire découvrir un patrimoine culturel? Favoriser l'apprentissage, renforcer la cohésion de votre équipe? Organiser et animer une activité ludique? Le jeu sérieux (serious game), par ses formes modernes et l'expérience qu'il procure, est la réponse idéale à vos questions!

Plongez dans l'univers ludique, déterminez le type de jeu adéquat pour votre activité, ou encore concevez votre jeu sur la thématique de votre choix. Cette formation alterne pratique et théorie et inclut des parties-découvertes de jeux, ainsi que des ateliers de création avec des conseils individualisés.

Nous recommandons de suivre les deux parties du cours consécutivement. Toutefois, il est possible de participer uniquement à la partie 1 ou à la partie 2. Pour les personnes souhaitant suivre uniquement la partie 2, un bagage préalable de connaissances en différentes formes de jeux sérieux est nécessaire.

Le déroulement

En 2 parties de chacune 40 périodes, réparties en 5 sessions, les samedis de 9h00 à 16h30, une semaine sur deux. La partie 1 a lieu d'octobre 2026 à janvier 2027, la partie 2 de février à mai 2027.

La formation se déroule dans les locaux de la HEG Arc à Neuchâtel et est limitée à 15 participant-e-s.

Contenu

Partie 1 - Découverte et animation

(A) Connaissances ludiques

- Introduction au jeu sérieux
- Application dans différents contextes
- Expérience de jeu & dynamique de groupe
- Découverte de ressources clés

(B) Parties découvertes et décryptage de différentes formes de jeu sérieux

- Jeu de cartes et de plateau
- Jeu de rôles sur table et grandeur nature
- Jeu d'évasion (escape games)
- Jeu de piste
- Jeu sur support numérique (jeu vidéo, jeu de simulation, jeu exerciceur)

(C) Activité ludique

- Caractéristiques et limitations
- Organiser
- Briser la glace, animer, débriefer, évaluer

Partie 2 - Game design

(D) Conception

- Notions principales de conception
- Les piliers du game design
- Boîte à outils

(E) Réalisation

- Idéation & contours de votre projet
- Boucle itérative: conception - prototypage - partie test - évaluation
- Conseils personnalisés: production, édition, évaluation des apprentissages

Public cible

- collaborateurs et collaboratrices des départements marketing & communication, ressources humaines et événementiel;
- formateurs et formatrices d'adultes, enseignant-e-s; coaches et thérapeutes;
- chercheurs et chercheuses, académicien-ne-s;
- chef-fe-s de projets;
- médiateurs et médiatrices, animateurs et animatrices socioculturel-le-s;
- ludothécaires et médiathécaires.

Intervenant-e-s Les différents modules sont animés par des intervenant-e-s spécialistes du monde ludique et auteur-ric-e-s professionnel-le-s de jeux, dont Loïc Hans, consultant et serious game designer chez Entrée de Jeux.

Direction La direction de la formation est assurée par **Michael Perret**, Professeur HES associé en communication, médias sociaux et jeux à la HEG Arc.

Coût

Partie 1: CHF 950.-

Partie 2: CHF 950.-

Parties 1 et 2:
CHF 1'900.-

Examen

Les participant-e-s valident la première partie en définissant les éléments-clés d'une activité ludique.

La réalisation et la présentation d'un prototype de jeu sérieux permettent la validation de la seconde partie.

En cas de réussite, le ou la participant-e obtient un certificat de la Haute école de gestion Arc.

Délai d'inscription

1er octobre 2026*

En collaboration avec



**Toute personne désirant s'inscrire à la partie 2 uniquement a jusqu'au 1er décembre 2026 pour le faire*



LE NEUROMARKETING : DEVENIR UN MAÎTRE DE L'INFLUENCE

Vous travaillez dans la vente, la publicité, le marketing ou dans le secteur de la prévention et vous vous posez souvent la question sur la manière de communiquer auprès de vos publics pour au final déclencher un comportement ? Ce cours inédit en Suisse et dispensé à la Haute école de gestion Arc a été conçu dans le cadre d'une collaboration avec le fondateur de Brain Impact, le Pr. Dr. Arnaud Pêtre, l'un des rares spécialistes mondiaux de l'imagerie cérébrale en marketing. Ce certificat apporte des pistes de réflexion sérieuses sur les techniques d'influences et de manipulation. En effet, depuis plus de vingt ans, les neurosciences et les sciences cognitives ont bouleversé notre compréhension du comportement humain, notamment sur la compréhension des mécanismes influençant nos prises de décision au quotidien.

Ce programme s'adresse aux collaborateurs et collaboratrices des départements marketing, communication des PME, aux commerciaux et commerciales, aux salarié-e-s des organisations à but non lucratif (domaine de la prévention notamment), ainsi qu'aux chef-fe-s d'entreprise.

Le déroulement

32 leçons réparties en 8 soirées de 4 périodes, les mercredis de novembre 2026 à février 2027, de 18h00 à 21h15.

La formation se déroule dans les locaux de la HEG Arc à Neuchâtel et est limitée à 15 participant-e-s.

Coût CHF 950.-

Délai d'inscription

11 novembre 2026

Contenu

Vente

Module 1 - Influence & neurosales

- Comportement et habitudes
- Attention, émotions et décisions dans le cerveau
- L'attention – une activité énergivore !
- Cerveau et motivations
- Focus sur le cerveau « primitif »
- Découverte de la méthode FRAP dans la vente
- Vendre au cerveau « primitif »
- Comment capter l'attention du client ?
- Amygdale et l'extincteur
- ABC de la mémoire

La publicité

Module 1 - Introduction au neuromarketing

- Définition du neuromarketing
- Mesure d'efficacité hors conscience des publicités - des tests IAT à l'IRM

Module 2 - De l'attention à la prise de décision

- Les émotions dans le cerveau du client/public
- Le processus cérébral de décision
- Le poids de la marque dans l'achat
- L'influence du prix sur les mécanismes cérébraux de l'achat et de la préférence

Intervenants

Julien Intartaglia, Dr. Professeur ordinaire, HEG Arc
Arnaud Pêtre, Managing Director Brain Impact

Direction La direction de la formation est assurée par **Julien Intartaglia**, Dr. ès Sciences de l'Information et de la Communication et doyen de l'Institut de la Communication et du marketing expérientiel à la HEG Arc. Spécialiste de l'étude des mécanismes d'influence de la publicité sur les attitudes et les comportements de l'acheteur, il bénéficie d'une large expérience dans diverses agences de publicité. Adeptes des neurosciences et des sciences cognitives, il a publié des ouvrages de référence et intervient régulièrement dans les médias en Suisse et à l'international.

Module 2 - Dans le cerveau du client

- Duel Coca vs Pepsi
- Système 1 & système 2 de Kahnemann
- L'importance des routines
- Un cerveau irrationnel
- Le striatum et le plaisir
- Le neuromarketer et ses centres d'intérêt
- Définition du neuromarketing
- Zones importantes du cerveau
- Le nudge ou marketing social

Module 3 - Les domaines d'application de l'imagerie cérébrale

- Cas de la prévention publique
- Cas de l'optimisation de campagne TV
- Cas de l'optimisation en retail packaging et PoS/POp (publicité sur le lieu de vente)
- Conclusion - Neuro-profilage ou Neuro-manipulation vers une neuro-éthique?

Examen

Deux évaluations de travaux pratiques issus du concept «Learning by doing» sont réalisées durant le cours. Elles permettent aux participant-e-s de démontrer leurs capacités et d'appliquer les notions apprises durant le cours. En cas de réussite (la moyenne de toutes les évaluations doit être suffisante), le ou la participant-e obtient un certificat de la Haute école de gestion Arc.



VENDRE À L'ÈRE DE L'IA ET DES NEUROSCIENCES

Vendre aujourd'hui ne consiste plus à convaincre, mais à comprendre, influencer et engager. Cette formation bouscule les approches classiques de la vente en plongeant au cœur du cerveau du consommateur. Grâce aux neurosciences et à la psychologie, vous apprenez pourquoi vos client-e-s achètent... et comment activer les bons leviers, de manière éthique et efficace. Vous maîtrisez la vente sur les réseaux sociaux, les stratégies d'influence et de collaboration avec les influenceurs, et les outils digitaux qui transforment l'attention en action. En ligne ou en face-à-face, vous développez une vente plus humaine, plus stratégique et plus performante.

Le programme s'adresse aux professionnel-le-s de la vente B2B et B2C, aux indépendant-e-s, entrepreneur-e-s et à toute personne amenée à convaincre, négocier ou influencer dans un contexte professionnel, souhaitant développer une approche commerciale performante et durable.

Le déroulement
32 leçons réparties
en 8 soirées de 4
périodes, les mercredis
de mars à juin 2027,
de 18h00 à 21h15.

Le cours se déroule
dans les locaux de la
HEG Arc à Neuchâtel
et est limité à 20
participant-e-s.

Coût CHF 850.-

Délai d'inscription
29 janvier 2027

Contenu

- Les fondamentaux de la vente moderne
- Psychologie et neurosciences de la décision
- Profilage client et comportements d'achat
- Vente physique et techniques d'influence
- Vente digitale, IA et réseaux sociaux
- Négociation moderne
- Customer Experience

Intervenants Les différents thèmes sont enseignés par des d'intervenant-e-s internes et externes à la HEG Arc, tous expérimenté-e-s dans le domaine de la vente en ligne (réseaux sociaux) et offline ; de spécialistes en neurosciences et en psychologie.

Direction Julien Intartaglia - Doyen de l'Institut de la Communication et du Marketing Expérientiel (ICME)

Suren Gunawardena - Spécialiste marketing et adjoint scientifique à l'ICME

Examen

Un examen final permet aux participant-e-s de démontrer leurs capacités en contextualisant les approches et démarches apprises durant le cours.

En cas de réussite, le ou la participant-e obtient un certificat de la Haute école de gestion Arc.



CURATEURS PRIVÉS

Vous êtes déjà en charge de mandats de curatelles ou envisagez de devenir curateur privé?

Cette formation vous permettra d'acquérir les outils indispensables à la gestion de mandat. Les aspects juridiques et financiers seront traités. Vous aborderez également des notions importantes liées aux assurances sociales. Le dernier module vous permettra d'acquérir des compétences en matière d'accompagnement psychosocial.

Cette formation se veut avant tout axée sur la pratique et la gestion de situations concrètes.

Le déroulement

42 périodes réparties sur 7 samedis de septembre à novembre 2026 de 9h00 à 16h30.

La formation se déroule dans les locaux de la HEG Arc à Neuchâtel et est limitée à 20 participant-e-s.

Sous réserve d'une demande suffisante, une nouvelle édition de la formation peut avoir lieu de février à avril 2027.

Contenu

Aspects juridiques

Notions fondamentales du droit de l'adulte, différentes mesures de curatelles, étendue et limites du mandat du curateur

Assurances sociales

Aperçu des prestations sociales possibles axé sur des cas pratiques

Gestion financière

Comptabilité et gestion des dettes

Accompagnement psycho-social

Communication et accompagnement de la personne

Intervenant-e-s Les différents thèmes sont enseignés par des professionnel-le-s de terrain.

Direction La direction des cours est assurée par **Graziella Di Munno**, diplômée d'une Haute école spécialisée en travail social et détentrice du brevet fédéral en assurances sociales. Elle a complété sa formation par un DAS en management des institutions sociales ainsi qu'un DAS en administration publique à l'IDHEAP.

Elle a travaillé de nombreuses années au sein de l'Autorité de protection de l'adulte et de l'enfant et dans diverses institutions sociales, avant de diriger un service social puis d'occuper un poste de cheffe de projet à l'État.

Coût CHF 890.-

Délai d'inscription

10 juin 2026 pour la session de septembre 2026
10 janvier 2027 pour la session de février 2027.

Attestation

Une attestation sera remise aux participant-e-s à la fin de la formation de la Haute école de gestion Arc.



GÉNÉRALISTE EN ASSURANCES SOCIALES

Proposée conjointement par la Haute école de gestion Arc et l'Association neuchâteloise des employés en assurances sociales (ANEAS), la formation de Généraliste en assurances sociales permet d'acquérir des notions générales en matière d'assurances sociales. Elle couvre les nombreux thèmes inhérents à la politique sociale pratiquée en Suisse.

Le déroulement
44 leçons réparties en 11 soirées de 4 périodes, les lundis de septembre 2026 à janvier 2027, de 18h00 à 21h15.

La formation se déroule dans les locaux de la HEG Arc à Neuchâtel et est limitée à 24 participant-e-s.

Sous réserve d'une demande suffisante, une nouvelle édition de la formation peut avoir lieu de février à juin 2027.

Contenu

- Introduction à la politique sociale suisse
- Loi sur la partie générale du droit des assurances sociales
- Assurance-vieillesse et survivants
- Assurance-invalidité
- Prévoyance professionnelle
- Prestations complémentaires
- Allocations familiales
- Allocation pour perte de gain, militaire et maternité
- Assurance-maladie
- Assurance-accidents
- Assurance-chômage et insolvabilité
- Aide sociale

Intervenant-e-s Les différents thèmes sont enseignés par des professionnel-le-s de terrain.

Direction La direction de la formation est assurée par **Ludmila Schindelholz**, titulaire d'un Master en droit de l'Université de Neuchâtel et du brevet d'avocat, maître d'enseignement à la HEG Arc, notamment en droit du travail, assurances sociales et ressources humaines.

Coût CHF 950.-

Les participant-e-s collaborateurs et collaboratrices d'un membre collectif de l'ANEAS bénéficient du tarif préférentiel de CHF 850.-.

Délai d'inscription

17 août 2026
pour la session de septembre 2026
7 décembre 2026
pour la session de février 2027.

Examen

Un examen écrit final permet aux participant-e-s de démontrer leurs capacités et d'appliquer les notions apprises durant le cours.

En cas de réussite, le ou la participant-e obtient un certificat de la Haute école de gestion Arc.

En collaboration avec





GÉNÉRALISTE EN DROIT DU TRAVAIL

Cette formation permettra aux participant-e-s d'acquérir des notions générales et pratiques de cette matière. Elle s'adresse aussi bien aux personnes salariées désireuses de comprendre les bases légales qui régissent les relations de travail qu'à des personnes employant ou gérant du personnel qui souhaitent pouvoir utiliser ces connaissances juridiques dans leur quotidien professionnel.

Gardant un angle de généraliste, cette formation est destinée à des non-juristes et sera abordée sous un angle théorique, mais illustrée par de nombreux exemples pratiques et concrets.

Le déroulement
44 leçons réparties en 11 soirées de 4 périodes, les lundis de septembre 2026 à janvier 2027, de 18h00 à 21h15.

La formation se déroule dans les locaux de la HEG Arc à Neuchâtel et est limitée à 24 participant-e-s.

Coût CHF 950.-

Délai d'inscription
17 août 2026

Contenu

- Les sources du droit du travail
- Les différents contrats de travail
- Les conventions collectives de travail et les contrats-types de travail
- La Loi sur le travail
- Le statut du personnel dans la fonction publique
- Les obligations du travailleur et de la travailleuse
- Les obligations de l'employeur
- Les absences
- La protection de la personnalité (harcèlement, mobbing)
- La protection des données
- La fin du contrat de travail

Intervenant-e-s Les différents thèmes sont enseignés par des juristes et des professionnel-le-s pratiquant le droit du travail.

Direction La direction de la formation est assurée par **Ludmila Schindelholz**, titulaire d'un Master en droit de l'Université de Neuchâtel et du brevet d'avocat, maître d'enseignement à la HEG Arc, notamment en droit du travail, assurances sociales et ressources humaines.

Examen

Un examen écrit final permet aux participant-e-s de démontrer leurs capacités et d'appliquer les notions apprises durant les cours.

En cas de réussite, le ou la participant-e obtient un certificat de la Haute école de gestion Arc.



GÉNÉRALISTE EN RESSOURCES HUMAINES

Cette formation permet aux participant-e-s d'obtenir une vision d'ensemble des principales activités en gestion des ressources humaines et acquérir ainsi de solides bases au vu d'une activité comme collaborateur ou collaboratrice au sein d'un service RH ou de responsable d'une équipe. Les intervenant-e-s, qui sont toutes et tous des professionnel-le-s de leur domaine, sont les garant-e-s d'une présentation vivante et orientée sur une pratique moderne de la gestion des ressources humaines.

Le déroulement
48 leçons réparties en 12 soirées de 4 périodes, les lundis d'octobre 2026 à février 2027, de 18h00 à 21h15.

La formation se déroule dans les locaux de la HEG Arc à Neuchâtel et est limitée à 24 participant-e-s.

Sous réserve d'une demande suffisante, une nouvelle édition de la formation peut avoir lieu de février à juin 2027.

Contenu

- L'administration du personnel
- La rémunération et les assurances sociales
- Le recrutement : de la définition des besoins de l'entreprise à l'accueil des nouveaux collaborateurs et des nouvelles collaboratrices dans l'équipe
- Les entretiens
- Le pilotage RH par les données : tableaux de bord, outils RH
- Le développement et la formation des collaborateurs et collaboratrices
- Le marketing des ressources humaines
- La prévention du harcèlement psychologique ou sexuel
- Le droit du travail : sources et obligations de parties au contrat
- La fin des rapports de travail et licenciement

Intervenant-e-s Les différents thèmes sont enseignés par des professionnel-le-s des ressources humaines.

Direction La direction de la formation est assurée par **Ludmila Schindelholz**, titulaire d'un Master en droit de l'Université de Neuchâtel et du brevet d'avocat, maître d'enseignement à la HEG Arc, notamment en droit du travail, assurances sociales et ressources humaines.

Coût CHF 950.-

Délai d'inscription
14 septembre 2026

Examen
Un examen écrit final permet aux participant-e-s de démontrer leurs capacités et d'appliquer les notions apprises durant le cours.

En cas de réussite, le ou la participant-e obtient un certificat de la Haute école de gestion Arc.



GÉNÉRALISTE EN SANTÉ AU TRAVAIL

Cette formation offre aux participant-e-s une approche des questions de santé en lien avec l'organisation du travail.

Les intervenant-e-s sont des professionnel-le-s du domaine de la santé au travail. Ils et elles sont garant-e-s d'une présentation actualisée, orientée sur une pratique moderne apte à préserver la santé des collaborateurs et collaboratrices.

Ce cursus, qui propose une approche créatrice de santé au travail, s'adresse autant à des non-spécialistes qu'à des spécialistes qui pourront interroger leurs pratiques.

Le déroulement

48 leçons réparties en 12 soirées de 4 périodes, les mardis d'octobre 2026 à février 2027, de 18h00 à 21h15.

La formation se déroule dans les locaux de la HEG Arc à Neuchâtel et est limitée à 15 participant-e-s.

Coût CHF 950.-

Délai d'inscription

1er octobre 2026

Contenu

- Introduction à la question de la santé au travail
- Aspects légaux et responsabilité de l'employeur
- Importance de l'organisation du travail
- Risques psychosociaux
- Approches ergonomiques et rôle de l'ergonome
- Approches psychologiques et rôle du ou de la psychologue du travail
- Approche de la médecine du travail et rôle du médecin du travail
- Approche de l'inspection du travail et rôle de l'inspecteur ou inspectrice du travail
- Dispositifs de gestion des conflits en milieu de travail
- Construction de la prévention

Intervenant-e-s Les différents thèmes sont enseignés par des professionnel-le-s reconnu-e-s du domaine de la santé au travail en Suisse (médecins du travail, hygiénistes du travail, psychologues du travail et des organisations, ergonomes, inspecteurs-trices du travail).

Direction La direction de la formation est assurée par **Nataša Vukašinović**, titulaire d'un Master en ergonomie, organisation et espace du travail de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, responsable de l'option principale RH de la filière Bachelor en Economie d'entreprise et maître d'enseignement à la HEG Arc, notamment en dynamique humaine de l'organisation, ergonomie et santé au travail.

Examen

Un examen final permet aux participant-e-s de démontrer leurs capacités en contextualisant les approches et démarches apprises durant le cours.

En cas de réussite, le ou la participant-e obtient un certificat de la Haute école de gestion Arc.



SPÉCIALISTE EN ACHATS ET SPÉCIALISTE EN LOGISTIQUE/ACHATS

La formation de Spécialiste en Achats permet d'acquérir les connaissances de base en matière de logistique et les compétences indispensables pour occuper un poste dans le secteur de l'approvisionnement ou des achats au sein d'une PME.

La formation de Spécialiste en Logistique/Achats permet d'acquérir les compétences nécessaires pour assumer les tâches opérationnelles liées à la chaîne d'approvisionnement, à la logistique et à l'achat dans les entreprises de l'industrie ou du commerce.

Le règlement de formation précise les conditions d'admission des participant-e-s.

Le déroulement

Les cours ont lieu de janvier à novembre 2027. Ils sont dispensés le mardi soir et le samedi matin. En fonction des inscriptions, les cours ont lieu à Delémont (AvenirFormation), Moutier ou Bienne (ceff) ou Neuchâtel (HEG Arc).

Certains cours peuvent inclure des visites sur le terrain ou en entreprise.

Contenu

- Procurement: achats et supply chain
- Gestion des stocks
- Analyse de prix
- Economie politique
- Droit des contrats commerciaux
- Règles d'exportation et d'importation
- Prévisions commerciales et planification
- Intralogistique
- Organisation des entreprises
- Production
- Projet et cahier des charges

Intervenant-e-s Les différentes parties sont enseignées par des professionnel-le-s expérimenté-e-s du domaine des achats et de la logistique.

Direction La direction de la formation est assurée par **Henri Cortat**. Spécialiste en Supply Chain Management et enseignant vacataire dans le domaine des achats à la HEG Arc ainsi que dans l'association professionnelle Procure.ch, il est au bénéfice de plus de vingt années d'expérience dans la logistique et des achats. Il est aussi détenteur d'un CAS en enseignement supérieur et technologie de l'éducation.

Conditions Des conditions générales spécifiques à cette formation s'appliquent (PDF à télécharger sur les sites Web des trois partenaires).

De plus, jusqu'à 15% des leçons sont dispensées en distanciel, en conséquence deux conditions doivent être remplies:

- disposer de matériel informatique nécessaire pour participer à une visioconférence: connexion, micro, webcam, etc.
- durant une séance en ligne, le/la participant-e doit être visible pour être considéré-e comme présent-e.

Des séances d'informations sont ponctuellement organisées dans les trois institutions partenaires. Les dates et les détails sont consultables sur leurs sites Web respectifs.

Coût

Certificat de Spécialiste en Achats (env. 108 leçons): CHF 3'400.-

Certificat de Spécialiste en Logistique/Achats: (env. 168 leçons): CHF 4'900.-

Délai d'inscription

1er décembre 2026

Examen

Chaque matière fait l'objet d'un examen. Le règlement précise les conditions d'admission aux examens. Les directives de formation indiquent les compétences à acquérir.

En collaboration avec





SPÉCIALISTE EN GESTION D'ASSOCIATIONS

Cette formation s'adresse aux membres de comités/directions d'associations, membres ainsi qu'aux professionnels en lien avec le monde associatif. Elle a pour objectif de présenter une vision d'ensemble des principaux enjeux associatifs : maîtrise du cadre légal et de la gouvernance, fidélisation des membres, financement et communication. Les participant-e-s pourront par ailleurs travailler sur la gestion de leur projet associatif de manière individuelle et pourront ainsi tant développer leurs compétences personnelles qu'améliorer la vie et le fonctionnement de leur association.

Le déroulement

32 leçons réparties en
8 soirées de 4 périodes,
les mercredis d'octobre
2026 à février 2027,
de 18h00 à 21h15.

Le cours se déroule
dans les locaux de la
HEG Arc à Neuchâtel
et est limité à 24
participant-e-s.

Contenu

- Création et révision des statuts de l'association
- Recrutement et fidélisation des membres de l'association
- Droits et obligations des membres de l'association
- Conduite de réunion, prise de décision collective et gestion de conflits
- Cadre légal de la prise de décision et gouvernance de l'association
- Gestion de projet associatif
- Recherche de fonds pour l'association
- Communication et réseaux sociaux dans le contexte associatif

Intervenant-e-s Les différents thèmes sont enseignés par des intervenant-e-s internes et externes à la HEG Arc, professionnel-le-s et/ou spécialistes du monde associatif.

Direction La direction de la formation est assurée par **Ludmila Schindelholz**, titulaire d'un Master en droit et du brevet d'avocat, maître d'enseignement à la HEG Arc, et **Matthieu Perruchoud**, docteur en droit, LL.M., titulaire du brevet d'avocat, CAS en Droit et IA, professeur assistant à la HEG Arc.

Coût CHF 690.-

Délai d'inscription
11 septembre 2026

Examen

Les participant-e-s devront réaliser un dossier personnel et une présentation orale, permettant de démontrer leur capacité à appliquer à la vie associative les notions acquises durant la formation.

En cas de réussite, le-la participant-e obtient un certificat de la Haute école de gestion Arc.



HUIT SOFT SKILLS CLÉS POUR LE 21^E SIÈCLE

Pour s'adapter à un environnement en constante évolution, de plus en plus volatile et complexe, les individus et les entreprises doivent s'adapter pour relever ce défi. Les soft skills sont désormais au cœur des besoins des employeurs (Forum économique mondial ; 2023 ; 2025). Ces compétences englobent un ensemble d'aptitudes personnelles et interpersonnelles que chacun-e développe tout au long de sa vie. Elles sont essentielles pour interagir efficacement dans tout contexte, particulièrement dans le monde professionnel.

Cette formation vise à :

- Identifier les soft skills clés recherchées par les entreprises et comprendre leur rôle dans une carrière réussie et durable ;
- Évaluer, développer et renforcer ces compétences par des exercices de mise en situation et des jeux de rôle.

Le déroulement

64 leçons réparties de février à décembre 2027.

La formation se déroule dans les locaux de la HEG Arc à Neuchâtel et est limitée à 24 participant-e-s.

Chaque compétence correspond à un module et est traitée durant 8 périodes.

Les participant-e-s doivent s'inscrire pour un minimum de 3 modules.

Contenu

Les thèmes proposés représentent les huit premières soft skills identifiées par le Forum économique mondial (WEF) dans son rapport « le futur de l'emploi »*, à développer dans les années à venir :

- Leadership et influence sociale
- Pensée créative
- Pensée analytique
- Motivation et conscience de soi
- Curiosité et apprentissage tout au long de la vie
- Culture digitale (digital literacy)
- Empathie et écoute active
- Résilience, flexibilité et agilité

*<https://www.weforum.org/publications/the-future-of-jobs-report-2025/digest/>

Intervenant-e-s Les différents thèmes sont enseignés par les responsables du cours, ainsi que par des intervenant-e-s externes, formateurs-trices en entreprise.

Direction La direction de la formation est assurée par **Lamia Ben Hamida**, Dr. en Sciences économiques et Professeure associée à la HEG Arc & **Stefanie Hasler**, Spécialiste en andragogie et Collaboratrice Recherche & Innovation (R&I) à la HEG Arc.

Examen

Pour les personnes ayant suivi la formation en entier, un travail individuel et en groupe permet aux participant-e-s de démontrer leurs capacités en contextualisant les approches et démarches apprises durant le cours. En cas de réussite, le ou la participant-e obtient un certificat de la Haute école de gestion Arc.

Coût

CHF 1'190.- pour la formation complète.

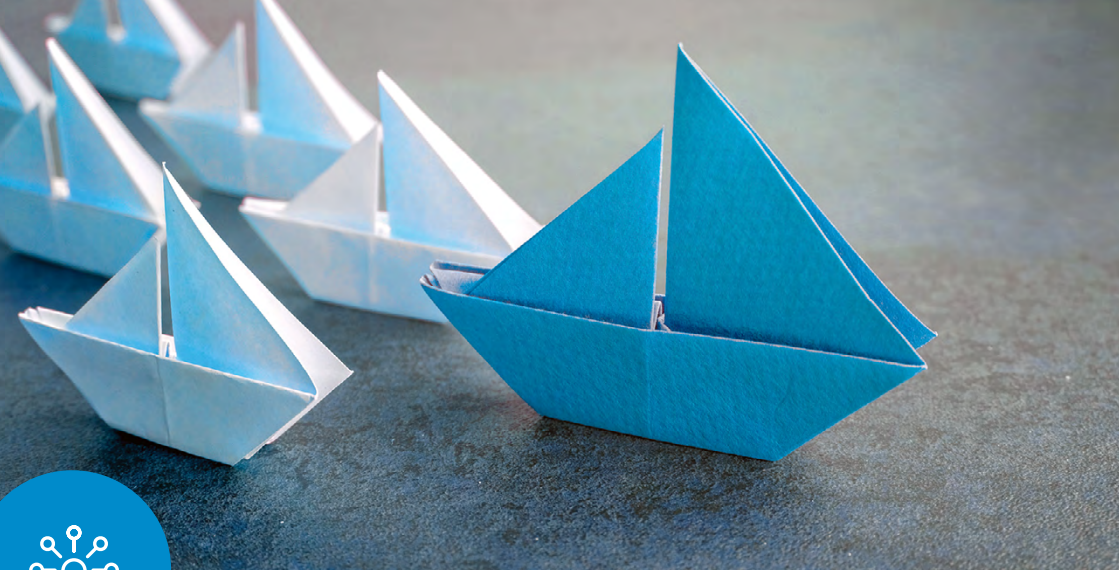
CHF 160.- par module, pour un suivi de la formation partiel.

Délai d'inscription

2 février 2027

Les participant-e-s doivent s'inscrire pour un minimum de 3 modules

Les participant-e-s ayant suivi quelques modules de la formation (suivi partiel) peuvent réaliser des travaux de groupe ou individuels qui ne seront pas notés. Ils et elles recevront une attestation de participation, à condition d'avoir participé à au moins 80% de la formation.



LEADERSHIP D'IMPACT - I

La réalité professionnelle d'aujourd'hui exige non seulement l'acquisition et l'intégration des compétences du métier, mais aussi des compétences transversales (soft skills) ainsi que le renforcement du leadership naturel.

Le mot «Leader» vient du vieil anglais « ædan», qui signifie «to go before as a guide». Donc, le leadership fait référence à «celui qui passe devant, qui va en premier, pour éclairer le chemin». Le leadership d'impact s'articule autour des compétences relationnelles fortes, des comportements spécifiques, de la connaissance de soi et de la confiance.

Pratique et interactif, le cours «Leadership d'impact» permet de développer et de renforcer les compétences du leader de chacun des participant-e-s.

En se basant sur quelques notions théoriques incontournables, ce cours met l'accent sur l'acquisition de connaissances/compétences pratiques, de façon interactive et dynamique.

Le déroulement

20 leçons pratiques et interactives réparties en 5 soirées de 4 périodes, de septembre à novembre 2026, de 18h00 à 21h15.

La formation se déroule dans les locaux de la HEG Arc à Neuchâtel et est limitée à 15 participant-e-s.

Coût CHF 490.-

Délai d'inscription
10 septembre 2026

Contenu

Les thématiques suivantes sont traitées:

- Les principes du leadership
- Style personnel du leadership
- Leader au sein d'un groupe
- Communication d'impact
- Leadership agile

Direction et intervenante La direction du cours et l'enseignement des différents modules sont assurés par **Maria Bashutkina**, fondatrice de ce programme. Elle est au bénéfice de plus de vingt ans d'expérience dans le domaine du développement personnel et du coaching des managers et des équipes, confirmés par des nombreuses formations spécialisées, notamment auprès de l'Université de Cambridge et Harvard Business School.

Attestation

En cas de présence à minimum 80% de la formation, une attestation de la Haute école de gestion Arc est remise à chaque participant-e une fois le cours terminé.



LEADERSHIP D'IMPACT - II LEADERSHIP AGILE

Leadership agile (Leadership d'impact II) est une formation avancée, ludique et résolument pratique, destinée aux leaders qui souhaitent renforcer leur efficacité dans un environnement en perpétuelle évolution. Cette formation permet d'actualiser les compétences essentielles du leadership moderne en intégrant agilité, créativité, intelligence émotionnelle et collective, ainsi que gestion du changement.

Grâce à des outils concrets, des mises en situation et des approches interactives, les participant-e-s développent un leadership inspirant, capable de piloter des projets complexes, de renforcer la résilience des équipes et de transformer l'incertitude en opportunités à impact durable.

Le déroulement

20 leçons réparties
en 5 soirées de 4
périodes, entre mars
et avril 2027, de
18h00 à 21h15.

La formation se déroule
dans les locaux de la
HEG Arc à Neuchâtel
et est limité à 15
participant-e-s.

Coût CHF 490.-

Délai d'inscription

10 février 2027

Contenu

Les thématiques suivantes sont traitées:

- Leadership et agilité
- Créativité et innovation
- Intellect émotionnel et résilience
- Gestion du changement
- Intelligence collective
et performance

Direction et intervenante La direction du cours et l'enseignement des différents modules sont assurés par **Maria Bashutkina**. Elle est au bénéfice de plus de vingt ans d'expérience dans le domaine du développement personnel et du coaching des managers et des équipes, confirmés par de nombreuses formations spécialisées, notamment auprès de l'Université de Cambridge et Harvard Business School.

Attestation

En cas de présence à minimum 80% de la formation, une attestation de la Haute école de gestion Arc est remise à chaque participant-e une fois la formation terminée.



LA VOIX, INSTRUMENT DE COMMUNICATION

Vous redoutez la prise de parole publique? Votre voix freine votre capacité à faire passer votre message? Elle se fatigue vite, est imprévisible ou devient facilement rauque? Le trac vous bloque?

Cette formation s'adresse à vous si vous voulez apprendre à utiliser votre voix comme instrument de communication, améliorer vos capacités de prise de parole en dépassant vos blocages, que ce soit dans le contexte professionnel ou personnel.

Les objectifs:

- Gagner de l'assurance et apporter des changements fondamentaux à votre impact personnel
- Adapter votre voix et lui permettre de donner le meilleur d'elle-même, quelle que soit la situation
- Retenir l'attention, intéresser, inspirer, émouvoir, convaincre et transmettre

Le déroulement

21 leçons pratiques, interactives et théoriques sur 3 samedis, en novembre et décembre 2026 entre 10h et 16h.

La formation se déroule dans les locaux de la HEG Arc à Neuchâtel et est limitée à 10 participant-e-s.

Contenu

Cette formation allie la théorie à de nombreux exercices pratiques et se concentre sur:

- La voix dans le corps: fonctionnement, respiration, posture
- Poser sa voix: souffle, projection, articulation, intonation, rythme
- Importance du langage corporel sur le message transmis
- Gestion du trac: le transformer en allié
- Travail individuel: improvisation ou texte
- Santé de la voix

Intervenant-e-s et direction Le cours est donné par **Florence Millon-Krattenmacher**, diplômée en Opéra de la Royal Academy of Music de Londres, consultante vocale et intervenante régulière dans le département vocal de la Haute école de musique de Genève (informations sur millon-voice.com). La direction est assurée par **Alain Bovet**, maître d'enseignement à la HEG Arc.

Coût CHF 490.-

Délai d'inscription
23 octobre 2026

Attestation

En cas de présence à minimum deux journées de la formation, une attestation de la Haute école de gestion Arc est remise à chaque participant-e une fois le cours terminé.

CONDITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE 1 GÉNÉRALITÉ ET INSCRIPTION

Art. 1 Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent aux offres de formations continues « Grand public » (ci-après : formation) de la Haute école de gestion Arc (ci-après : HEG Arc), à l'exception des formations de la catégorie « Logistique, achats et ventes ».

Art. 2 Tarif

Les prix des formations sont indiqués sur le site internet de la HEG Arc et dans la brochure. Ils sont exprimés en francs suisses.

Art. 3 Acceptation des conditions générales

En validant son inscription, le-la participant-e accepte les présentes conditions générales sans restriction.

Art. 4 Inscription

- ¹ L'inscription s'effectue en ligne, au moyen du formulaire d'inscription électronique, au plus tard le jour du délai d'inscription.
- ² Le nombre de participant-e-s à une formation étant limité, les inscriptions seront prises en considération dans leur ordre d'arrivée. Un accusé de réception est envoyé aux participant-e-s.
- ³ La HEG Arc se réserve le droit de refuser l'accès à une formation à toute personne n'ayant pas honoré ses obligations financières antérieures envers l'établissement, notamment en cas de factures impayées ou d'arriérés persistants.

CHAPITRE 2 ORGANISATION

Art. 5 Convocation

- ¹ La convocation de participation au cours sera adressée aux participant-e-s au plus tard une fois le délai d'inscription passé.
- ² En cas d'inscriptions insuffisantes, la HEG Arc se réserve le droit de déplacer, de modifier ou d'annuler une formation.

Art. 6 Inscription à des examens externes

En cas d'examen ne relevant pas de la compétence de la HEG Arc, le-la participant-e s'inscrit lui-elle-même aux examens. Il lui appartient de vérifier qu'il-elle remplit les conditions d'entrée au préalable.

Art. 7 Désistement et annulation

- ¹ En cas de désistement annoncé par écrit jusqu'au délai d'inscription, la finance d'inscription sera remboursée dans son intégralité, sans frais.

- ² En cas de désistement hors délai, la finance d'inscription est intégralement due, sauf en cas de maladie, d'accident dûment justifié ou de tout autre juste motif considéré comme valable. Dans ce cas, des frais administratifs de CHF 100.- sont dus.
- ³ En cas de nombre insuffisant d'inscriptions, d'annulation ou de report de la formation par la HEG Arc, la finance d'inscription encaissée sera intégralement remboursée, sans frais.

CHAPITRE 3 COURS

Art. 8 Déroulement

- ¹ Dans l'intérêt des participant-e-s, le cours sera suivi avec régularité et ponctualité et les travaux autonomes attendus seront réalisés. La HEG Arc se réserve le droit de refuser l'accès au cours ou d'exclure toute personne dont le comportement pourrait porter préjudice à la bonne tenue du cours.
- ² Si de manière imprévue les conditions pour un bon déroulement du cours ne sont pas remplies, la HEG Arc se réserve le droit de décider des mesures adéquates dans l'intérêt de toutes les parties : report, annulation, modification des dates et horaires d'un cours.

CHAPITRE 4 CONDITIONS D'ÉVALUATION

Art. 9 Evaluation

- ¹ Les évaluations sont notées au dixième de point. Le barème des notes va de 1.0 (très insuffisant ou non présenté) à 6.0 (excellent), la moyenne étant de 4.0.
- ² En cas d'échec à un examen (note inférieure à 4.0), la personne concernée pourra consulter son épreuve dans un délai de quatre semaines dès la restitution de la note.
- ³ Si le résultat obtenu est compris entre 3.5 et 3.9, la personne concernée peut passer un examen de remédiation. L'examen remédié (sans nouveau suivi de cours) est facturé CHF 100.- et doit être effectué au plus tard lors de la prochaine session de la formation.
- ⁴ Si la note obtenue est inférieure à 3.5, la personne concernée peut être admise à suivre une nouvelle fois la formation pour se représenter à un examen. Dans ce cas, elle doit payer une nouvelle finance d'inscription.
- ⁵ En cas d'absence injustifiée à une évaluation, la note de 1.0 sera mise.
- ⁶ En cas de travail évalué non rendu dans les délais, la note de 1.0 sera mise.

CHAPITRE 5 FINANCE D'INSCRIPTION

Art. 10 Finance

- ¹ Le paiement de la finance d'inscription est effectué soit en ligne au moyen du site PostFinance, soit sur facture selon les indications du formulaire d'inscription. La finance d'inscription doit être réglée en un seul paiement au plus tard dans les deux semaines suivant le début des cours.

- ² En cas de paiement en ligne, une remise peut être accordée. Cas échéant, elle est déduite du montant dû au moment de l'inscription.
- ³ En cas de désistement hors délai (cf. art. 7) des frais administratifs sont dus, sauf exception.

Art. 11 Défaut de paiement

La HEG Arc se réserve le droit de supprimer l'accès aux cours ou aux examens à toute personne n'ayant pas payé la finance d'inscription dans les délais impartis.

CHAPITRE 6 ATTESTATION DE PARTICIPATION

Art. 12 Attestation de participation

- ¹ Si la formation s'achève sur une attestation de participation, celle-ci n'est délivrée qu'aux participant-e-s ayant suivi au moins 80% des cours et ayant réglé l'intégralité de la finance d'inscription.
- ² Une absence à un cours n'est considérée comme justifiée que sur présentation d'un certificat médical, d'accident ou de tout autre juste motif considéré comme valable. Le-la participant-e doit présenter au secrétariat un justificatif dans les trois jours dès l'apparition du cas. Toute justification tardive ou abusive sera refusée.

Art. 13 Certificat

- ¹ Si la formation s'achève sur un examen final, le-la participant-e doit avoir réussi l'examen et avoir réglé l'intégralité de la finance d'inscription pour obtenir le certificat.
- ² En cas de non-présentation ou d'échec à l'examen, une attestation de participation au cours sera délivrée aux participant-e-s si les conditions de l'article 12 sont remplies.

CHAPITRE 7 PROTECTIONS DES DONNÉES

Art. 14 Traitement des données personnelles

La HEG Arc traite l'ensemble des données nécessaires au suivi de la formation conformément aux réglementations applicables.

Art. 15 Protection de la personnalité

Tout enregistrement photographique, audio ou vidéo est interdit durant les cours, sauf dans le cadre d'un usage défini et connu avec le consentement exprès des personnes enregistrées.

CHAPITRE 8 DISPOSITIONS FINALES

Art. 16 Juridiction compétente et droit applicable

- ¹ Le for juridique est à Neuchâtel. Le droit suisse est applicable.
- ² La HEG Arc se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales en tout temps.

Art. 17 Entrée en vigueur

- ¹ Les présentes conditions générales entrent en vigueur au 1er février 2026.
- ² Elles annulent et remplacent les conditions générales précédentes.

Validé par la Direction de la HEG Arc, le 29 janvier 2026.



RENSEIGNEMENTS

HEG - Haute école de gestion Arc
Espace de l'Europe 21
CH - 2000 Neuchâtel

T. +41 32 930 20 20
FormationContinue.gestion@he-arc.ch

www.heg-arc.ch

Impressum

Illustrations: Adobe stock
© Copyright Haute école de gestion Arc - 2026